

Antananarivo, le 20 mars 2020

Objet : projet de délocalisation des classes de CM2 dans l'enceinte du Lycée Français

Mesdames, Messieurs,

Les parents de l'École Primaire Française D ("Les Charmilles") à Antananarivo s'élèvent contre la décision unilatérale que tente de leur imposer la direction de l'Établissement en Gestion Directe (EGD) de délocaliser les classes de CM2 dans l'enceinte du Lycée Français.

Historique :

L'école D est la dernière-née des quatre écoles primaires françaises à Antananarivo. Son ouverture correspondait à un besoin d'extension dans les années 2000. Après treize ans d'attente dans des locaux provisoires, elle a été construite dans le quartier résidentiel d'Ivandry et inaugurée en Septembre 2017.

Malgré une pression démographique prévisible (quartier en expansion, locaux et équipements neufs), l'administration de l'EGD a fait le choix de n'y mettre que douze classes, contre huit dans l'école provisoire, pour ne pas déséquilibrer les inscriptions dans les autres écoles, notamment l'école B, la plus proche géographiquement. Pourtant, et en dépit des annonces de n'ouvrir qu'une classe supplémentaire par an, dès la seconde rentrée, l'école était pleine.

On note toutefois que le nombre d'enfants scolarisés dans l'ensemble des quatre EPF est en baisse. L'école B, quant à elle, a vu ses effectifs diminuer tellement que quatre classes ont fermé. En même temps d'autres écoles, rattachées à l'AEFE ou à d'autres systèmes (américain, britannique, Montessori, établissements conventionnés...) sont venues concurrencer l'offre éducative qui était jusque-là le pré carré du système Français.

Aujourd'hui :

Les demandes d'inscription à l'école D sont nettement plus élevées que les places disponibles. La direction du lycée Français veut déplacer les classes de CM2 dans l'enceinte du Lycée français à Ambatobe. Les motifs invoqués sont d'une part faire de la place pour ces nouvelles inscriptions, et d'autre part regrouper les élèves de cycle 3 (CM1/CM2/6ème).

Cette décision, annoncée comme une "expérimentation" n'a pas été concertée avec les parents. Elle a été évoquée en Conseil d'Établissement et mise à l'agenda du Conseil d'École du 19 Mars. Si rien n'est fait elle sera imposée, et "l'expérimentation" se poursuivra les années suivantes, peut-être avec des élèves de CM1.

Interrogés par l'Association des Parents d'Élèves, les parents de l'école s'y opposent fermement et ont communiqué leurs arguments (compilés au bas de cette lettre). Une pétition regroupant 162 signatures est annexée au présent courrier.

Nous nous insurgons contre le manque total de concertation, le mépris flagrant envers les parents et le bien-être des enfants, pour des raisons financières et politiques.

Nous exigeons une présentation du projet, suivie d'un vote, à l'ensemble de la communauté de l'école car les familles de tous les enfants qui pourront un jour être en CM2 sont concernées. Il ne s'agit pas d'un petit aménagement, mais bien d'un changement radical pour les élèves et leurs familles, qui sera sans doute définitif : comment revenir en arrière une fois que l'école sera dans l'incapacité d'accueillir ces deux classes supplémentaires ? Sans ces explications, nous sommes réduits à des conjectures : la manne financière que

représente le potentiel de recrutement du quartier serait-elle plus importante que le bien-être des élèves actuellement à l'école ?

Nous vous remercions de prendre toutes les mesures en votre pouvoir pour mettre un terme à cette initiative précipitée.

Cordialement,

L'APEED, pour les parents signataires de la pétition.

Vous trouverez ci-dessous les arguments des parents interrogés, contre cette mesure que nous estimons au détriment des élèves, puisque nous n'avons pas reçu de justification autre que le manque de place.

EFFECTIFS :

- Les écoles françaises, prises dans leur ensemble, ne sont pas en surcharge d'effectifs. Les demandes excédentaires peuvent être reportées sur les autres écoles de Tana, notamment la B qui a fermé des classes au cours des dernières années.
- On peut aussi choisir d'assurer de façon plus stricte la répartition géographique des élèves entre les écoles.
- C'était le choix de l'administration de ne faire que 12 classes, pour cette «annexe». Au nom de quelle logique choisit-on d'accueillir de nouvelles familles et de «chasser» des élèves actuels ?

CONDITIONS D'ACCUEIL :

- Les enfants de CM2 ont entre 9 et 10 ans. Malgré les aménagements annoncés, ils verront et subiront les désagréments liés à la fréquentation d'élèves beaucoup plus âgés qu'eux. Il n'est déjà pas facile pour les enfants qui entrent en 6ème d'intégrer ce milieu, pourquoi l'imposer à des plus jeunes ? Rappelons que le LFT est un établissement regroupant un collège et un lycée.
- Certains enfants de CM1 ont déjà commencé à montrer des signes de stress en entendant parler de cette proposition (maux de ventre, maux de tête) – il faudrait absolument les rassurer rapidement car la perspective du lycée les effraie.
- Ces 40 élèves de CM2 se retrouvent parqués et isolés dans un enclos au sein du LFT, ce qui est socialement peu adéquat, leur faisant perdre toute occasion de socialiser avec un grand groupe d'enfants d'âge similaire.
- Le lycée, étant un centre d'examen, termine les cours fin mai au plus tard. Nous ne pensons pas qu'il soit recommandable que les élèves de CM2 finissent fin mai.
- Les horaires de début des cours au lycée (7h30) et les conditions de circulation signifient un départ très tôt le matin pour beaucoup d'élèves, qui sont encore jeunes. Certains parents ont justement fait le choix de résider à proximité de l'école pour éviter cette contrainte majeure.
- Ces élèves n'auront plus accès à des activités périscolaires, car ils ne pourront pas revenir à l'école D (pour cause d'horaires et de temps de transport) et ne pourront pas non plus accéder à des activités de leur niveau et de leur âge au Lycée, ou alors le choix sera très restreint.

MISE EN PLACE

- Annoncer ce projet mi-mars ne permet pas une transition ni une préparation psychologique adéquates pour les élèves.
- Il est absolument primordial d'informer les parents AVANT les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021, particulièrement pour les nouveaux entrants, qui doivent inscrire leurs enfants en connaissance de cause.
- Une fois cette nouvelle organisation mise en place, il sera impossible de revenir en arrière (car l'espace pour les classes de CM1 et CM2 à l'EPFD aura été pris par d'autres niveaux). Il est donc mensonger de laisser entendre qu'il s'agit d'une "expérimentation".
- Toute réforme devrait concerner l'ensemble des EPF et du Cycle 3, afin de les traiter de façon égalitaire et cohérente.

FINANCES :

- La dynamique locale d'urbanisation et l'attrait d'une école nouvelle provoque une forte demande pour l'école D. C'est une manne financière pour l'EGD. Doit-on accepter toutes les nouvelles inscriptions au détriment des élèves déjà présents à l'école ?
- Quelle garantie sur le montant des écolages ? Les aménagements prévus ont un coût, qui se répercutera fatalement sur le montant des frais de scolarité de l'ensemble de l'EGD.